

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 68 • novembre 2016

LES ENFANTS À L'HONNEUR À L'OCCASION DE LEUR JOURNÉE INTERNATIONALE

TOMBOUCTOU : SENSIBILISER LES FORCES MALIENNES POUR
FAIRE FACE AUX MENACES

L'ASSOCIATION DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES DE **MOPTI**
REDONNE LE SOURIRE AUX JEUNES ECOLIERS DE WAILIRDE

MARAICHAGE, COUTURE ET ARTISANAT : LA MINUSMA SOUTIEN
LES FEMMES DE **KIDAL**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

- 3 LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT CÉLÉBRÉE AU MALI AVEC L'APPUI DE LA MINUSMA
- 6 LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT CÉLÉBRÉE À GAO
- 8 TOMBOUCTOU : SENSIBILISER LES FORCES MALIENNES POUR FAIRE FACE AUX MENACES
- 10 MARAICHAGE, COUTURE ET ARTISANAT : LA MINUSMA SOUTIEN LES FEMMES DE KIDAL
- 11 LA GESTION DES INCENDIES ET DES CATASTROPHES AU CŒUR D'UN STAGE AU PROFIT DES AGENTS DES FORCES DE SÉCURITÉS MALIENNES DE MOPTI
- 12 LA MINUSMA OFFRE DU MATÉRIEL AUX RADIOS LOCALES DE LA RÉGION DE TOMBOUCTOU
- 13 PIERRE ANGULAIRE DES VALEURS ONUISIENNES, LES DROITS DE L'HOMME AU CŒUR DE LA COOPÉRATION AVEC L'ÉTAT MALIEN
- 16 L'ASSOCIATION DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES DE MOPTI REDONNE LE SOURIRE AUX JEUNES ÉCOLIERS DE WAILIRDE
- 18 LA MINUSMA SOUTIEN L'AGRICULTURE DANS LE VILLAGE DE DIDI (COMMUNE DE BER) DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU
- 20 BREVES
- 26 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !



LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT CÉLÉBRÉE AU MALI AVEC L'APPUI DE LA MINUSMA

UNE JOURNÉE POUR SENSIBILISER

La Journée mondiale de l'enfance a été créée en 1954. Elle est célébrée chaque année le 20 novembre afin de promouvoir le respect et les droits des enfants. Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la Déclaration des droits de l'enfant, à travers la résolution 1386 en 1959, et de la Convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989. Depuis 1990, la Journée marque également l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Au-delà de l'aspect commémoratif de ces avancées en matière de droits, la Journée mondiale de l'enfance offre à tous une occasion unique, de sensibiliser le public aux droits de l'enfant, de promouvoir et de mettre en lumière ceux-ci, mais aussi de transformer cette date en actes concrets en faveur des enfants partout dans le monde. Au Mali, l'édition 2016 a été célébrée le 21 avec une conférence débat sur le thème : « L'Impact des conflits armés sur les enfants » puis s'est poursuivie le 24 novembre avec un concours et une exposition de dessins d'enfants. La MINUSMA à travers l'Unité de Protection des Enfants a co-organisé ces événements.

DISCUTER POUR COMPRENDRE

Ce sont les locaux de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) à Bamako qui ont accueilli, le 21 novembre dernier, la conférence débat sur le thème : « L'Impact des conflits armés sur les enfants ». Co-organisée par l'Unité en charge de la Protection de l'Enfant au sein de la MINUSMA et en collaboration avec la Plateforme Association Dembe Ni Kalan (ADEKA), cette conférence débat a réuni 300 personnes (dont 161 femmes), parmi lesquelles des étudiants mais également le corps professoral, les membres de la plateforme ADEKA, des leaders d'associations féminines, d'association de jeunes et d'enfants, ainsi que des leaders d'associations de droits de l'Homme et de nombreuses autres personnalités. Le président de lUCAO, la Cheffe de la Section Protection de l'Enfant, et le Coordinateur de la Plateforme ADEKA, en étaient les principaux conférenciers.

Dans son intervention, le président de lUCAO a adressé une mention de remerciement à l'Unité Protection de l'Enfant de la MINUSMA d'avoir choisi son établissement pour abriter cette conférence. Il a ensuite souligné le fait que cette conférence vienne à point nommé car, elle s'inscrit dans le programme global de la formation pédagogique et culturelle 2016-2017 de lUCAO. Le président a ensuite exprimé le vœu d'organiser des journées académiques sur la thématique des droits et de la protection de l'enfant.

La cheffe de l'Unité de Protection de l'Enfant a quant à elle attiré l'attention des participants sur l'importance de la conférence qui se tient dans le cadre de la mutualisation des énergies et des expériences. Elle a rappelé que les étudiants étaient des acteurs incontournables de la protection

des enfants à travers leurs travaux de recherches et leurs activités de sensibilisation. Selon elle, cette journée doit être une opportunité pour les acteurs de la protection, et les Etats signataires de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), de promouvoir le respect des droits des enfants. Elle a conclu en exhortant les acteurs, les universitaires et les leaders d'associations présents, à une participation active au débat.

Pour le coordinateur de l'ADEKA, organisateur de la conférence, il était important de souligner l'intérêt que son organisation accorde au partenariat avec la MINUSMA. Il n'a pas manqué de remercier l'Unité de Protection de l'Enfant, pour le soutien technique et financier apporté à son association, en vue de la réalisation de cette conférence qui vise à sensibiliser la société civile à la protection des enfants. La vulnérabilité des enfants en période de conflit armé, les six violations graves des droits de l'enfant, le cadre législatif national et International, les résolutions ou encore les directives et les politiques de l'ONU, relatives à la protection de l'enfant en situation de conflit sont les thèmes spécifiques abordés durant l'exposé. Beaucoup de questions et de commentaires de la part du public ont suivi, notamment sur les dispositions de l'ONU par rapport à l'utilisation et au recrutement d'enfants par les groupes armés, la prolifération des armes, les violences sexuelles contre les enfants etc. Un élément de réponse a été apporté à toutes les questions posées par le conférencier. Discuter des droits des enfants, ne permettra pas d'en garantir le respect mais, y contribue grandement. C'est le sentiment qui dominait au sein de l'auditoire hétéroclite de cette conférence. Un auditoire unanime sur la nécessité de rééditer les rencontres de ce type.

DESSINER POUR SE FAIRE ENTENDRE

Pour clore les activités relatives à la célébration de la Journée Internationale de l'Enfant, l'Unité de Protection de l'Enfant de la MINUSMA, en partenariat avec les Centres d'Ecoute Communautaire (CEC) de Niamakoro (Commune VI) et Sabalibougou (Commune V) a organisé un concours et une exposition de dessins d'enfants, avec pour objectif pédagogique de créer un espace de récréation, d'éducation et de plaidoyer permettant aux enfants de présenter leurs regards sur l'horreur des six graves violations contre les enfants et la réalité de la guerre qu'ils ont vécu.

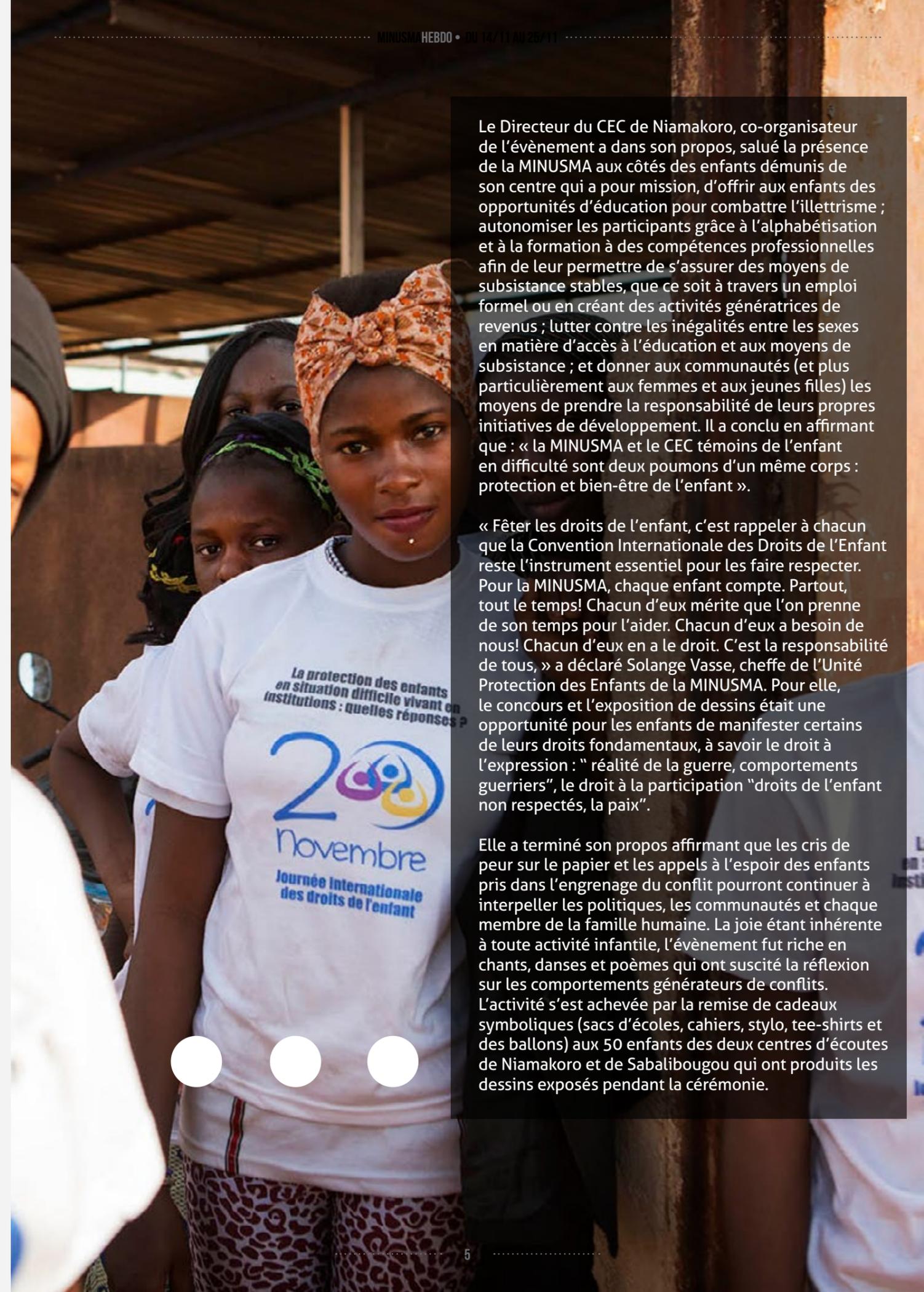
Au nombre de 50, les enfants étaient issus de différentes catégories, en provenance des quartiers de Niamakoro et Sabalibougou, scolarisés et non scolarisés, certains avec un handicap. Leur âge variait entre 8 à 17 ans. De nombreuses personnalités parmi lesquelles les autorités communautaires et traditionnelles, des leaders d'associations féminines, des relais communautaires, ainsi que des centaines de femmes, hommes et enfants ont assisté à l'évènement.

Le représentant du chef de quartier dans son allocution de bienvenue, a remercié la MINUSMA du choix porté sur son quartier qui selon lui est le bidonville le plus vaste de la commune, un condensé de misère où les enfants vivent dans une précarité absolue. A cela, il a ajouté le manque d'eau, de voirie et de services sanitaires et, a invité la mission à initier des projets pouvant permettre une amélioration substantielle des conditions de vie de la population du quartier.

Le Directeur du CEC de Niamakoro, co-organisateur de l'évènement a dans son propos, salué la présence de la MINUSMA aux côtés des enfants démunis de son centre qui a pour mission, d'offrir aux enfants des opportunités d'éducation pour combattre l'illettrisme ; autonomiser les participants grâce à l'alphabétisation et à la formation à des compétences professionnelles afin de leur permettre de s'assurer des moyens de subsistance stables, que ce soit à travers un emploi formel ou en créant des activités génératrices de revenus ; lutter contre les inégalités entre les sexes en matière d'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance ; et donner aux communautés (et plus particulièrement aux femmes et aux jeunes filles) les moyens de prendre la responsabilité de leurs propres initiatives de développement. Il a conclu en affirmant que : « la MINUSMA et le CEC témoins de l'enfant en difficulté sont deux poumons d'un même corps : protection et bien-être de l'enfant ».

« Fêter les droits de l'enfant, c'est rappeler à chacun que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant reste l'instrument essentiel pour les faire respecter. Pour la MINUSMA, chaque enfant compte. Partout, tout le temps! Chacun d'eux mérite que l'on prenne de son temps pour l'aider. Chacun d'eux a besoin de nous! Chacun d'eux en a le droit. C'est la responsabilité de tous, » a déclaré Solange Vasse, cheffe de l'Unité Protection des Enfants de la MINUSMA. Pour elle, le concours et l'exposition de dessins était une opportunité pour les enfants de manifester certains de leurs droits fondamentaux, à savoir le droit à l'expression : "réalité de la guerre, comportements guerriers", le droit à la participation "droits de l'enfant non respectés, la paix".

Elle a terminé son propos affirmant que les cris de peur sur le papier et les appels à l'espoir des enfants pris dans l'engrenage du conflit pourront continuer à interpeller les politiques, les communautés et chaque membre de la famille humaine. La joie étant inhérente à toute activité infantile, l'évènement fut riche en chants, danses et poèmes qui ont suscité la réflexion sur les comportements générateurs de conflits. L'activité s'est achevée par la remise de cadeaux symboliques (sacs d'écoles, cahiers, stylo, tee-shirts et des ballons) aux 50 enfants des deux centres d'écoutes de Niamakoro et de Sabalibougou qui ont produits les dessins exposés pendant la cérémonie.



LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT CÉLÉBRÉE À GAO



La MINUSMA a célébré la Journée internationale des droits de l'enfant le 19 novembre 2016 à la Place de l'Indépendance. Le Gouverneur de la Région de Gao y était représenté par son Conseiller aux affaires économiques et financières. Les agences des Nations Unies, notamment l'Unicef, l'OIM et ONU Femmes ont aussi rehaussé de leur présence cet évènement.

Les enfants de la Cité des Askia se sont réunis le samedi 19 novembre 2016 à la Place de l'Indépendance à l'occasion de la journée qui leur est dédiée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Portant des t-shirts qui disaient : « La protection des enfants en situation difficile vivant en institutions : quelles réponses ? ; et 27ème anniversaire de la Journée internationale de l'enfant, » les enfants ont

suivi les allocutions prononcées pour la circonstance par les différentes personnalités ; allocutions visant à mieux protéger leurs droits à la santé, à l'éducation, en somme : à la vie.

Organisée par la Division des Droits de l'Homme et Protection de la MINUSMA en collaboration avec la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF) et de l'Académie d'Enseignement de Gao, la cérémonie s'est déroulée en présence de M. Ibrahim Arboncana Maiga, conseiller aux affaires économiques et financière du Gouverneur de la région.

« Je forme l'espoir que cette cérémonie sera suivie de beaucoup d'autres avec les différents

partenaires pour que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui prône la promotion et le respect des droits de l'enfant, ne soit pas un simple idéal mais devienne une réalité au quotidien » a souligné le Représentant du Gouverneur lors de son intervention.

Le Parlement régional des enfants de Gao a pris une part active à la réussite de cette journée dont le thème était « La protection des enfants en situation difficile vivant en institutions : quelles réponses ? ». Mlle Halimatou Hamar Traoré, présidente de cette tribune de libre expression de tous les enfants de Gao, a lancé un cri de cœur à l'endroit des autorités régionales afin que des mesures appropriées soient prises pour décourager le mariage précoce et forcé. Elle a aussi proposé quelques actions à mener pour lutter contre cette pratique, notamment l'organisation de campagnes de sensibilisation de la population sur les conséquences liées au mariage forcé des jeunes filles, la tenue d'un forum sur les droits des enfants dans la région, l'organisation des forums inter communautaires sur le mariage précoce, et enfin la création des comités d'alerte et de prévention de mariage précoce dans tous les établissements scolaires de la région.

En 1954, l'Assemblée générale des Nations Unies déclarait le 20 novembre comme journée officielle des droits de l'enfant. C'est aussi une occasion pour forger un consensus tant au niveau national qu'international sur les questions préoccupantes et améliorer ensemble la situation des enfants ne bénéficiant pas de protection parentale. « Le thème retenu cette année est une interpellation de tous les décideurs au respect des engagements contenus dans la Convention, spécifiquement à l'article 19

qui stipule que les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, atteinte ou de brutalités physiques et mentales, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou de ses représentants légaux ou toute autre personne à qui il est confié » a révélé Mme Haidara Aissatoune Sangho de la Direction Régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF). Mme Ndeye Yande Kane de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection, de la Mission onusienne à Gao, a fait savoir que « Le Mali est l'un des premiers pays à avoir signé le 26 janvier 1990 puis ratifié le 21 septembre 1990, la Convention relative aux droits de l'enfant ».

L'Unicef qui est engagé pour que tous les enfants réalisent leur droit à une éducation primaire de qualité était représenté à cette cérémonie. Malheureusement la situation sécuritaire dans la région de Gao a créé une atmosphère de peur et a traumatisé les enfants, les empêchant ainsi d'aller à l'école et ruinant leur avenir. « La célébration du 27ème anniversaire coïncide avec une période où dans certaines localités de la région de Gao, les enfants n'ont pas accès à l'éducation pour des raisons sécuritaires, car leurs localités sont encore occupées. La MINUSMA est consciente qu'il est nécessaire voire indispensable de mettre en œuvre l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu des pourparlers d'Alger afin de permettre aux enfants de jouir de leurs droits. La place de l'enfant se trouve à l'école » a ajouté Mme Yande,

M. Moussa Dagdou Maiga, coordinateur du Club U-Report-Gao, a attiré l'attention des autorités régionales sur un phénomène qui a pris de l'ampleur dans la région, celui de 'mobilité des enfants'. « Ainsi, l'article 11 de la Convention relative aux droits de l'enfant rappelle les engagements de nos plus hautes autorités nationales pour qu'enfin ici au Mali, les difficultés des enfants particulièrement leur mobilité et leurs conditions de vie qui les empêchent de jouir de leurs droits puissent s'améliorer. Je vous affirme que la région de Gao est une zone stratégique d'arrivée, d'accueil et de départ de toutes les migrations internes et internationales » a conclu M. Maiga.

La célébration était aussi une bonne occasion pour les enfants de se détendre. L'artiste musicien et activiste de la paix, M. Sabane Boubacar Touré dit SBT a interprété une chanson en langue sonhaï soulignant l'importance de l'éducation de la jeune fille et de l'enfant.

Avant la fin de la célébration, les contingents bangladaïsi et cambodgien de la MINUSMA, ainsi que la Police onusienne/ UNPOL ont offert des kits de fournitures scolaires aux enfants par le truchement de l'Académie d'Enseignement qui y était représentée par son Directeur, M. Sidi Oumar Touré.

Enfin, une mention spéciale aux éléments sénégalais de l'Unité de police constituée de la MINUSMA qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la sécurité de tous les participants ainsi que du lieu où s'est déroulé le 27ème anniversaire de la Journée internationale des droits de l'enfant.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine !

TOMBOUCTOU : SENSIBILISER LES FORCES MALIENNES POUR FAIRE FACE AUX MENACES



La semaine dernière, la composante Police de la MINUSMA a organisé à Tombouctou, une formation sur la sécurisation des installations vitales. Au nombre de 23, les participants sont issus des Forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FDSM) parmi eux : cinq gendarmes, trois policiers, trois gardes, cinq agents de la protection civile, cinq de l'administration pénitentiaire, une agente de la douane et une autre des stupéfiants.

L'objectif de ce stage de cinq jours, qui s'est déroulé du 7 au 16 novembre, était de contribuer au renforcement des capacités des forces de sécurité malienne et les sensibiliser sur les menaces externes et internes aux installations ainsi que la technique des cercles sécuritaires. « En plus des menaces terroristes, largement développées, nous avons aussi parlé du banditisme et de la criminalité auxquels les forces maliennes sont également confrontées dans la zone », a expliqué le formateur principal, le capitaine M. Nizar.

Les modules sur les composantes et les biens d'une infrastructure vitale, l'étude de la menace, les opérations de force de sécurité ainsi que celles des terroristes, les technologies de la sécurité ont été dispensés en vue de faciliter leur compréhension, ainsi que les contremesures utilisées pour les

atténuer. Une des menaces les plus courantes dans la région demeure le danger des mines, des restes d'explosifs de guerre (REG) et des engins explosifs improvisés (EEI) sur lesquels des experts du Service de l'action anti-mines des Nations Unies (UNMAS) sont intervenus, images, vidéos et exemples de REG et EEI à l'appui, pour accentuer cette sensibilisation. Pour le contrôleur de douane F. A. Dicko, cette dernière thématique lui a permis de mieux saisir l'ampleur de la situation dans la région. « Les modules sur les dangers des mines illustrées par des images ont retenu mon attention et m'ont permis de mieux me situer dans la riposte à apporter, notamment face aux véhicules piégés et aux kamikazes », a-t-elle confié.

L'adjudant K. Camara de l'Administration pénitentiaire, pour sa part, s'est dit mieux outillée pour élaborer un plan technologique des infrastructures vitales. Elle a, par ailleurs, remercié la MINUSMA, les autorités maliennes et les formateurs pour la synergie d'action en faveur de la tenue régulière de formation au profit des FDSM dans la région de Tombouctou : « Nos remerciements vont à l'endroit de nos vaillants formateurs qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts et, avec beaucoup de patience ont abordé les sujets avec clarté ». Tout comme la cérémonie d'ouverture, celle de la

clôture a réuni le préfet du cercle de Tombouctou, représentant le gouverneur, le procureur de la République près le tribunal de première instance, les représentants respectifs du commandant de la légion de gendarmerie de Tombouctou, du Directeur Régional de la Protection Civile, du Directeur Régional de la police Nationale de Tombouctou, du directeur régional de l'administration pénitentiaire et, du Commandant Régional d'UNPOL Tombouctou.

Dans son allocution, le préfet, Mahamadou Dicko, a fait remarquer que cette formation tombe à point

nommé en cette période préélectorale durant laquelle, les FDSM devront redoubler de vigilance pour sécuriser des infrastructures vitales dans des zones où la situation sécuritaire est fragile. « Le défi est aujourd'hui plus important car il vous faudra assurer la sécurisation de lieux où l'administration n'est pas encore déployée », a-t-il déclaré. De son côté, le commandant UNPOL, Sami Cherif a exhorté les participants à mettre en pratique les méthodes et les techniques acquises aux fins de réussir leurs diverses interventions de sécurité.



MARAICHAGE, COUTURE ET ARTISANAT : LA MINUSMA SOUTIENT LES FEMMES DE KIDAL



Une mission conjointe de différentes sections de la MINUSMA à Kidal, dirigée par la composante Stabilisation et Relèvement, s'est rendue, le 19 novembre dernier à Tessalit, (à 260 kilomètres au nord de Kidal) pour le lancement du projet de promotion de maraichage et d'activités génératrices de revenus (couture et artisanat) en faveur des femmes.

Tessalit, région dotée de ressources suffisantes en eau, une exception dans cette zone désertique du Mali, semble constituer l'endroit idéal pour promouvoir des activités agricoles et maraichères, afin de garantir la sécurité alimentaire des populations. Signe de l'accueil favorable réservé par les populations locales au projet : plus d'une centaine de personnes enthousiastes ont participé, aux côtés des autorités locales et des leaders traditionnels, à la cérémonie de lancement du Projet à impact rapide (QIP), dénommé "Relèvement socio-économique des femmes des cercles de Kidal et de Tessalit". Ce projet, financé par la MINUSMA à hauteur de 21.500.000 Frs CFA (environ 35.000 USD) et sponsorisé par la Division Stabilisation et Relèvement, traduit, selon son représentant, la volonté de la Mission onusienne au Mali d'encourager la promotion socio-économique des couches vulnérables de la société et en particulier les femmes et ce, par le biais des activités telles que la couture et le maraichage.

Ainsi, plusieurs projets similaires qui visent à

permettre aux populations de faire face au marasme économique né des différentes crises qui ont secoué le pays, ont été initiés dans toutes les régions du nord du Mali.

Dans la ville de Tessalit, l'ONG locale EFAD est le partenaire dans la mise en œuvre du projet, dont la phase expérimentale doit durer six mois et doit permettre aux femmes de l'association concernée, de se prendre entièrement en charge.

Pour Mme Ongoiba Taghror walet Idal, Représentante du collectif des femmes de la région de Kidal, ce projet vient à point nommé : nous remercions la MINUSMA et spécialement Mme Mbaranga Gassarabwé, Représentante Spéciale Adjointe de la Mission Onusienne au Mali qui disait : « Faire tout pour que les femmes puissent retrouver leur vie d'antan car, rien ne pourra se faire sans nous les femmes ». Ce projet va permettre à ces centaines de femmes de mener des activités génératrices de revenus dans le cadre du développement de leur région, contribuant ainsi à ramener la paix et la stabilité, la cohésion sociale entre les populations qui ont souffert de cette crise.

Le projet dotera les bénéficiaires d'équipements (machines à coudre, motos pompe, semences et groupes électrogènes) ; ce qui leur permettra de reprendre leurs activités économiques durement éprouvées par les années de conflit.

LA GESTION DES INCENDIES ET DES CATASTROPHES AU CŒUR D'UN STAGE AU PROFIT DES AGENTS DES FORCES DE SÉCURITÉS MALIENNES DE MOPTI



Apprendre à gérer efficacement les incendies et les catastrophes naturelles, tel était l'objectif d'une formation organisée par la Police des Nations unies (UNPOL), au profit d'une quarantaine d'agents des forces de sécurité maliennes de la région de Mopti du 07 au 11 Novembre dernier, dans les locaux de la MINUSMA.

Le 11 novembre dernier s'est tenue la cérémonie de clôture et de remise des attestations aux participants de la formation en "Secourisme et gestions des incendies et des catastrophes", en présence de M. Soungalo Konaté représentant du Maire délégué de Sévaré, des responsables régionaux des forces de sécurité maliennes de Mopti et de la Commissaire de Police Irène Gaga, Commandante régionale d'UNPOL à Mopti.

Cette formation organisée par UNPOL avait pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité maliennes dans le domaine de gestions des incendies et des catastrophes ainsi qu'en secourisme.

Cinq jours durant, les participants ont renforcé leurs connaissances dans les domaines de la combustion

(Triangle de feu et incendie) ; l'utilisation des extincteurs ; les moyens d'extinction ou encore, l'évacuation d'un établissement recevant du public. Par ailleurs ils ont aussi été formés sur les gestes de premiers secours et la prise en charge des victimes en cas de catastrophe (accidents, malaise, épilepsie, noyade, électrocution etc.). 39 agents des forces de sécurité, issus de la police, de la gendarmerie, de la garde et la protection civile ont pu bénéficier de cette formation dispensée par des formateurs maliens et de la MINUSMA.

Pour M. Soungalo Konaté représentant du Maire de Sévaré ces formations à l'endroit des forces de sécurité sauront : « servir pour le bien-être des populations de la région de Mopti » et le représentant du Maire d'ajouter que la MINUSMA : « trouvera auprès des autorités politiques le soutien nécessaire pour l'accomplissement de sa mission » Le porte-parole des stagiaires a pour sa part tenu à remercier la MINUSMA et le gouvernement du mali pour avoir conjugué leurs efforts pour la tenue de cette formation ô combien utile pour les agents dans leur mission de protection des personnes et de leurs biens.

LA MINUSMA OFFRE DU MATERIEL AUX RADIOS LOCALES DE LA RÉGION DE TOMBOUCTOU



Le Bureau de la Communication et de l'information Publique a remis une dizaine de dictaphones à huit radios locales : Issa Ber, Kolol Soboundou ; Télé ; Djimba ; lac Faguibine ; Diri ; Barikobé et Binégua, qui émettent toutes dans les cercles de Niafouké, Goundam et Diré. Ce geste vise à mieux renforcer le partenariat entre les radios de la région et la Mission onusienne, afin qu'elles soient en mesure de mieux informer les populations.

Ces remises ont eu lieu au cours d'une mission d'évaluation de la situation socio-sécuritaire, menée du 7 au 11 novembre dernier, dans ces localités et conduite par une équipe composée d'éléments des Sections des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires, du DDR, de la Division des Affaires Civiles et de celle des Droits de l'Homme et de la Protection ainsi que de la Police des Nations Unies (UNPOL) et de la Force.

Au Mali, au moins 350 radios communautaires, associatives et commerciales, sont affiliées à l'Union des Radios et télévisions libres du Mali URTEL, créée en 1991 à Bamako. Ces radios interviennent aujourd'hui dans les domaines de l'éducation, la santé, l'agriculture et travaillent au changement de comportements, afin de contribuer à leur manière, au développement du pays et plus récemment au retour définitif de la paix.

Peu coûteux, la radio reste le moyen de s'informer

le plus accessible pour les populations. Elle est également, un moyen d'identification culturelle des populations et, puisqu'elles se l'approprient, il va sans dire qu'elle (la radio) est sans doute aujourd'hui l'un, sinon le moyen de sensibilisation le plus efficace en Afrique et au Mali en particulier.

« Au Mali, la radio occupe une place de choix dans nos habitudes, dans notre vie. Grâce à une libéralisation volontariste, la radio s'est déployée dans tout le pays, dans toutes les communes, accompagnant ainsi la gouvernance locale et nationale et faisant de la décentralisation une réalité sociale, politique et administrative, » a souligné Alhousseini Alhadji, Coordinateur de URTEL dans la Région de Tombouctou. Les responsables des radios se disent très satisfaits de ce geste de la MINUSMA qui selon eux, marque le début d'un partenariat fécond, en témoigne les propos d' Amadou Fofana, Directeur de la Radio Barikobé de Diré.

« Nous sommes très satisfaits de ce geste significatif, qui va contribuer à accroître nos moyens. »

Pour rappel, en octobre dernier, dans la Commune Urbaine de Tombouctou, les radios Lafia, Bouctou, Jamana, Tahanint, Fréquence Santé, Alfaïda, Al farouck, Kalémé et la radio rurale de l'ORTM, avaient bénéficié elles aussi, d'un geste similaire de la part de la Mission des Nations Unies au Mali.

PIERRE ANGULAIRE DES VALEURS ONUSIENNES, LES DROITS DE L'HOMME AU CŒUR DE LA COOPERATION AVEC L'ÉTAT MALIEN

Composante substantive de la MINUSMA, la Division des droits de l'Homme et de la Protection (DDHP), représentation au Mali du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme, a pour mandat de veiller au respect des droits de l'Homme notamment à travers son travail de rapportage et la nomination d'un expert indépendant. Au-delà de ce rôle de veille, la DDHP assure la promotion et ce, en accompagnant les structures locales qui exercent ou encore, en appuyant l'Etat et la société civile dans la sensibilisation et la formation aux droits de l'Homme. Au cours du mois de novembre, plusieurs formations ont déjà été dispensées aux Forces de Défense et de Sécurité du Mali.

LES FAMA À L'ÉCOLE DES DROITS DE L'HOMME

Le 5 novembre dernier, une équipe de la Division des droits de l'Homme et de la Protection, a formé 44 fantassins des forces armées maliennes (FAMA), entraîné par l'EUTM (European Training Mission In Mali). L'équipe était conduite par le Directeur de la Division et Représentant du haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'Homme, Monsieur Guillaume Ngefa, venu observer, former et partager son expérience avec les militaires maliens.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette formation, les Responsables militaires présents, le Commandant Steven et le Colonel Traoré, n'ont pas manqué de témoigner leur intérêt pour cette formation qui pour eux est d'une importance capitale. Lors de son allocution, le Colonel Traoré a saisi l'occasion pour mettre l'accent sur l'impact positif de la connaissance des droits de l'homme et du droit international humanitaire sur l'efficacité opérationnelle des armées. Car selon lui, si les compétences techniques liées au métier des armes sont importantes, c'est le comportement qui détermine le bon soldat et le distingue du brigand.

Au cours de son intervention, M. Ngefa a insisté sur l'importance de prendre en compte les principes des droits de l'homme et du droit international

humanitaire, dans la conduite des activités et autres opérations des forces armées. Il a également félicité les autorités maliennes et l'EUTM de la place accordée aux droits de l'Homme dans la formation des forces de défense et de sécurité. En effet, depuis 2013, La Division des droits de l'homme et de la protection, travaille étroitement avec l'EUTM et les autorités militaires maliennes en vue d'intégrer les droits de l'Homme dans la formation des forces de défense et de sécurité. Elle a dans ce sens contribué à la formation et la sensibilisation de plus de 5000 éléments en droits de l'Homme.

L'intervention du 5 novembre s'inscrit dans un programme de formation que la Division délivre en collaboration avec l'EUTM, au profit de 180 officiers et sous-officiers, de l'armée de terre spécialisés en artillerie, blindé, infanterie, et de l'armée de l'air. Ces sessions de formation ont débuté le 29 octobre et prendront fin le 3 décembre prochain. Les sessions de formation sont interactives et permettent d'engager le dialogue sur les notions de base en droits de l'homme, leurs rôles et leurs responsabilités en matière de droits de l'homme et de droit international humanitaire.

Les bénéficiaires de cette formation constituent la force de réaction rapide qui sera déployée à Bamako en janvier 2017 lors du sommet Afrique-France.

PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCÉRAL

La MINUSMA accompagne également l'État Malien dans ses efforts pour se conformer aux standards internationaux des droits de l'Homme applicables à la détention. Ainsi la DDHP, en partenariat avec la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée (DNAPES), a conduit du 14 au 15 novembre dernier une session de formation à l'intention de 32 agents de l'administration pénitentiaire parmi lesquels 3 femmes, dont des régisseurs, des inspecteurs et des conseillers d'éducation surveillée.



Cette formation se situe dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2295 du Conseil de Sécurité (en particulier dans son point 19.f.i) qui encourage la MINUSMA à « appuyer les autorités maliennes dans leur entreprise de promotion des droits de l'Homme ». Deux jours durant, les participants ont été sensibilisés sur les mesures disciplinaires, sanctions et moyens de contrainte interdits et ceux jugés admissibles, du point de vue des règles minimales des Nations Unies sur le traitement des détenus. Ils ont en outre été mis au fait des principes de base sur le recours à la force et à l'utilisation des armes à feu dans les maisons d'arrêt.

Une formation qui s'est voulue pratique et interactive. Elle a été ainsi l'occasion de discuter et partager les expériences sur certaines questions spécifiques concernant les établissements pénitentiaires. Il s'agit notamment du maintien de l'ordre et de la discipline dans les maisons d'arrêt.

Les participants venus de Bamako, Tombouctou, Gao, Sikasso, Ouélessébougou et Koulikoro, ont également partagé les bonnes pratiques en ce qui concerne

le traitement et l'amélioration des conditions de détention.

Ils ont par ailleurs remercié la MINUSMA et à la DNAPES pour avoir conjugué leurs efforts pour la tenue de cette formation. Une autre formation est prévue pour 30 autres agents de l'administration pénitentiaire du 21 au 22 novembre.

LA POLICE N'EST PAS EN RESTE

Actuellement, 2185 élèves sous-officiers suivent une formation initiale en prélude à leur déploiement en tant qu'agents de maintien de l'ordre. Recrutés cette année, ces jeunes, une fois sur le terrain, auront à mener des patrouilles, à procéder à des contrôles et des vérifications d'identité. Ils auront également à agir dans le cadre du rétablissement et du maintien de l'ordre, en cas de troubles. Autant de tâches délicates à exécuter et pour lesquelles la connaissance et le respect des droits fondamentaux de la personne sont essentiels.

Les missions que mèneront ces nouvelles recrues



d'ici peu, sont d'une importance capitale pour la protection des populations et de leurs biens et contribuent à l'assurance de la jouissance effective des droits de l'Homme par les personnes vivant sur le territoire malien. C'est la raison pour laquelle, depuis le 9 et ce jusqu'au 25 novembre 2016, la Division des droits de l'Homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA, sur demande de l'École Nationale de Police et en collaboration avec UNPOL (la Police des Nations Unies) assure dans les locaux de l'École Nationale de police, la formation de ces élèves sous-officiers en droits de l'Homme.

Le Directeur de l'École de Police, le Commissaire Divisionnaire Mamy Sylla a remercié la MINUSMA pour ses efforts constants et son appui à l'Etat dans le cadre du renforcement du système de sécurité au Mali. A l'occasion de la cérémonie de lancement de la formation, Il a exhorté les participants à être attentifs et à appliquer, sur le terrain, les règles des droits de l'Homme acquise au cours de cette session.

Si cette formation vise à renforcer les capacités des élèves policiers à assurer le maintien de l'ordre et

à réprimer les infractions dans le respect des droits de l'homme. Elle permet également de renforcer leur compréhension de la réglementation des libertés publiques au Mali et de connaître les normes applicables à l'usage de la force et des armes à feu. Les participants sont également sensibilisés les droits de l'homme applicables dans le cadre des opérations de police judiciaire avec une emphase sur les droits des victimes, des témoins, et des mis en causes.

Tout au long de l'enseignement, les bénéficiaires sont mis en garde contre les actes de torture ainsi que les arrestations et détentions illégales et arbitraires et sont aussi informés de leur responsabilité en cas de violation des droits de l'homme.

Les participants montrent beaucoup d'intérêt pour le contenu du cours et apprécient également la méthodologie de la formation qui leur permet d'avoir une cadre de communication interactif et une vision claire des concepts clés des droits de l'homme ainsi que leur application concrète dans le travail de policiers.

L'ASSOCIATION DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES DE MOPTI REDONNE LE SOURIRE AUX JEUNES ÉCOLIERS DE WAILIRDE



Les Volontaires de Nations Unies (VNU) de la région de Mopti, avec le soutien du bureau d'appui aux volontaires, ont remis le 8 novembre dernier 565 Kits scolaires aux élèves du groupe scolaire Wailirde de Sévaré, lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue en présence des autorités scolaires et municipales de la ville Sévaré, du Chef du Bureau Régional de la MINUSMA, du chargé de programmes du programme des volontaires des Nations Unies au Mali et des volontaires du système des Nations Unies en fonction à Sévaré, ainsi qu'un parterre d'élèves venus nombreux.

Un adage dit « celui qui participe à l'éducation d'un enfant, participe à la construction d'une nation ». Telle est l'ambition qui a animé et qui conduit l'association des volontaires de la région de Mopti à faire ce geste à l'endroit des élèves de Sévaré.

Ainsi, dans leurs allocutions liminaires, les représentants de l'administration scolaire, du conseil communal ou encore des parents d'élèves ont remercié les volontaires des Nations Unies pour

leur geste hautement salubre à l'endroit des élèves des Wailirde en particulier et de l'école malienne en général. Selon eux, la remise de ces 565 kits scolaires permettra d'alléger les souffrances d'un grand nombre de parents d'élèves qui sont confrontés par ces temps de crises à d'énormes difficultés, dans la prise en charge des fournitures scolaires de leurs enfants. Des difficultés dont l'une des conséquences est l'abandon des classes par les élèves. Ils ont appelé les VNU, à élargir cette belle œuvre aux autres élèves de la région de Mopti.

« Beaucoup de parents d'élèves confrontés à des difficultés sont obligés très souvent de retirer leurs enfants de l'école faute de moyen. Cet appui des volontaires des Nations Unies, permettra à coup sûr de sauver plusieurs jeunes élèves de cette situation, » a déclaré le Directeur de l'Académie d'Enseignement de Mopti.

« Nous sommes des volontaires nationaux et internationaux qui travaillons au sein des Nations Unies pour la promotion de la paix et du développement à travers le volontariat et la

mobilisation des volontaires. A Mopti, nous avons actuellement Dix Sept (17) volontaires de différentes nationalités en service à la MINUSMA, au PNUD, à l'UNICEF et au HCR. Notre action en tant que volontaire permet de participer directement au travail des Nations Unies en matière d'aide humanitaire, de consolidation de la paix et de relèvement ainsi qu'à ses activités en faveur du développement durable et de l'éradication de la pauvreté » a annoncé Henri Marcel Da Silva, président de l'association des volontaires des Nations Unies de Mopti, dans son allocution.

Cette action du programme des Volontaires des Nations Unies au Mali s'inscrit dans la droite ligne de l'atteinte de l'objectif 4 des Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière d'éducation : « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. » Pour la circonstance, les volontaires des Nations Unies, ont priorisé les enfants issus de couches défavorisées, dont les enfants de personnes déplacées, les orphelins, les handicapés et les enfants d'anciens réfugiés rapatriés dans la région de Mopti.

Le chargé de programme, du programme des volontaires, Michael Zongo, a rappelé que le programme des volontaires des Nations Unies existe au Mali depuis 1970 et a été renforcé avec la Mission de maintien de la paix. Il a vivement remercié les initiateurs de cette remise avant de rappeler que le programme soutient tous les volontaires dans toutes les régions du Mali qui mettent en place des micro-projets. Il a salué les populations du Mali dont le soutien et l'hospitalité permettent aux volontaires de travailler efficacement dans la recherche de la paix et du développement. Aux élèves récipiendaires, il a demandé qu'ils fassent une utilisation judicieuse du matériel qui leur est remis afin d'avoir en fin d'année des résultats probants.

Le chef de bureau par intérim de la MINUSMA à Mopti M. Nasser Zakr a souligné que ce travail constitue l'aboutissement d'un travail collectif considérable entrepris par l'association des volontaires des Nations Unies de Mopti. « Cette activité prouve à suffisance que nous sommes réellement aux cotés des populations civiles. Ce dont, j'en suis sûr aura un impact positif sur les résultats scolaires des enfants, » a-t-il déclaré.



LA MINUSMA SOUTIEN L'AGRICULTURE DANS LE VILLAGE DE DIDI (COMMUNE DE BER) DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU



160 exploitants du périmètre rizicole de Didi, dont 60 femmes ont bénéficié, d'un projet communautaire financé à hauteur 52. 125 000 F CFA par le Bureau Régional de la MINUSMA à Tombouctou, à travers sa Section de la Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement Démobilisation et Réinsertion RSS-DDR et ce, en partenariat avec l'Association pour le Développement en Zone Aride (ADAZ). Cette action vise à renforcer les moyens de résilience des ménages vulnérables par la relance de la production rizicole, en vue d'acquiescer des revenus et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable des populations. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des projets de la Réduction de la Violence Communautaire (RVC). Le but visé étant de contribuer à l'amélioration de la sécurité et au renforcement de la cohésion sociale, à la promotion du dialogue et, à la réconciliation entre les différents membres de la communauté.

La cérémonie de remise officielle du projet s'est

déroulée le 16 novembre dernier, dans ce village situé à une soixantaine de Kilomètres à l'Est de Tombouctou et à 7 Km au Sud de Ber. 300 personnes, qui représentent toutes les communautés vivantes dans cette localité étaient présentes notamment, les Tamasheqs, les arabes, les songhaïs ou encore les peulhs. Le Maire de Ber, Habbou Ould Houmady, le chef du village de Didi, Fida Ag Mohamed, les notables et chefs traditionnels locaux mais aussi des leaders de la CMA étaient également présents. La MINUSMA était représentée par Riccardo Maia, le Chef du Bureau Régional à Tombouctou, accompagné du Commandant adjoint du secteur Ouest de la Force, ainsi que le Commandant Régional d'UNPOL (la Police des Nations Unies) et du Chef la Section RSS-DDR de Tombouctou.

L'exécution des travaux de réhabilitation et d'équipement du périmètre ont duré 4 mois et ont concerné l'aménagement du canal principal, des canaux secondaires, la fourniture de 60 tonnes de semences,

8000 litres de gasoil et d'une motopompe de trois cylindres avec accessoires. De façon à ce que tout cela fonctionne aux mieux, durant cette période, les membres du comité de gestion ont été formés en itinéraire technique de culture du riz et du niébé mais aussi à la tenue du compte d'exploitation et du bilan. Dans son allocution, le Chef du Bureau de la MINUSMA à rassurer les populations de l'accompagnement de la Mission onusienne pour la reprise des activités économiques, le rétablissement de la confiance entre toutes les communautés, en vue d'une restauration définitive de Paix au Mali. Il a aussi exhorté les autorités locales à accompagner les membres du comité de gestion dans la préservation de ladite réalisation, au bénéfice de toutes les communautés. « On va se concentrer sur toutes les activités que nous menons et qui peuvent amener un véritable soulagement des populations » a-t-il déclaré. A l'issue de la remise, M. Riccardo Maia a officiellement lancé la campagne de récoltes.

Le Chef de village de Didi a exprimé sa profonde gratitude à la MINUSMA pour la réalisation de cet ouvrage qui va contribuer à la quiétude des communautés qui n'inspirent qu'à la Paix. « Grace à cette réalisation, le périmètre s'étend désormais à 40 hectares, nous estimons que la production de riz atteindra 100 tonnes par récolte. Un rendement suffisant non seulement pour les habitants de Didi, mais aussi la ville de Ber, pendant un an. Le plus important encore, cette initiative apportera des liens plus étroits de cohésion sociale dans tout le village, et ses environs, » s'est-il félicité.

Quant aux femmes, elles n'ont pas caché leur joie aux invités du jour « Nos époux et nos enfants ne sont pas partie en exode cette année, grâce à ce projet. Ils ont concentré leurs efforts dans leur terre natale et aujourd'hui leur action est bien visible, » s'est réjouie Hadi Zouna, exploitante.

Cet ouvrage fait partie d'une série de Projets de Réduction des Violences Communautaires RVC, mis en œuvre dans la région de Tombouctou par la Section RSS-DDR de la MINUSMA, en collaboration avec plusieurs ONG locales intervenant dans la région. Ils ont été identifiés et élaborés avec la participation des communautés bénéficiaires, en tenant compte des leurs besoins socio-économiques les plus immédiats. En plus de celui qui a été réceptionné, 12 autres sont en cours d'exécution dans la région. Ils concernent les domaines de l'agriculture, l'élevage, le maraichage, l'hydraulique et les infrastructures sociales de base.



ENBREF

10 NOVEMBRE

Ce matin la Division des Affaires civiles de la MINUSMA initiait une série de rencontres avec les organisations de la société civile en vue de recueillir leurs perceptions, leurs avis et observations en vue de permettre à la Mission de mieux orienter son appui aux autorités et la société maliennes avant, pendant et après l'organisation des prochaines échéances électorales.

Les représentants des structures étaient conviés à ce rendez-vous au siège de la MINUSMA à Bamako.



11 NOVEMBRE

Aujourd'hui s'est tenue au MAECIIA, la première réunion du Comité National Conjoint de Pilotage du Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) 2015-2019 sous la présidence du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine, Monsieur Abdoulaye Diop et du Représentant Spécial Adjoint de la MINUSMA, Coordinatrice Humanitaire et Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies, Madame Mbaranga Gasarabwe, avec la participation de l'ensemble des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies au Mali, des sections de la MINUSMA, des ministères sectoriels, et des organisations de la société civile.



L'objet de la réunion est principalement de faire la revue de la mise en œuvre de l'UNDAF+ pour l'année 2015, cet exercice débouchera sur des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre de l'UNDAF+.

Le Comité a également pris connaissance de la planification des groupes de travail 2016 à travers la présentation des quatre plans de travail conjoints sur les quatre domaines de coopération retenus par l'UNDAF+, à savoir : i) la paix, la sécurité et la réconciliation nationale ; ii) la gouvernance ; iii) les services sociaux de base ; et iv) la croissance inclusive et le développement durable.

14 NOVEMBRE

M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, s'est entretenu aujourd'hui à Bamako, avec le Général Major Abdul Salam KHAN du Bangladesh.

Les échanges ont porté sur les récents développements au Mali et sur la situation sécuritaire dans le Nord.

M. Annadif, a rappelé à cet égard, la contribution significative apportée par le Bangladesh à la Mission onusienne, notamment à sa composante Militaire.



14 NOVEMBRE

Session de travail Nations Unies-Mali pour un meilleur alignement des Objectifs du Développement Durable avec les priorités nationales, Bamako, 14 - 16 novembre 2016.

Au regard des leçons tirées de l'expérience des Objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, les gouvernements du monde entier ont adopté un Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cet agenda post-2015 se compose de 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre au cours des 15 prochaines années. Les États Africains sont aussi appelés à intégrer les ODD dans l'agenda 2063 de l'Unité Africaine.



Les ODD ont été lancés officiellement par le gouvernement Malien le 5 février 2016. Dans le cadre leur mise en œuvre, un atelier de restitution, de formation et d'appropriation des ODD est organisé les 14, 15 et 16 Novembre 2016 à Bamako entre le gouvernement de Mali et à l'ONU dans le but d'informer et sensibiliser les principaux acteurs sur les ODD en vue d'une meilleure appropriation pour leur priorisation et leur prise en compte dans les politiques, stratégies, projets et programmes de développement.

La Coordinatrice Résidente du SNU au Mali, Mme Gazarabwe, le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre des Affaires Étrangères, qui ont ouvert l'atelier, ont signalé l'importance capitale de cette rencontre de réflexion pour le pays.

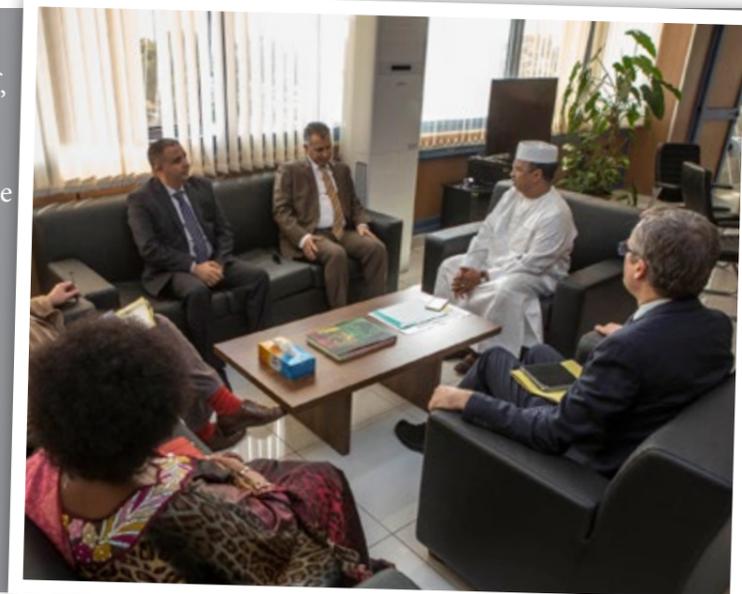
Durant cet atelier de travail de 3 jours, les Représentants des divers ministères seront appelés à analyser chaque ODD et ses cibles dans le contexte du Mali et à la lumière des expériences d'autres pays en matière ainsi qu'identifier l'articulation entre les ODD et les priorités nationales en utilisant des outils d'appropriation et la théorie du Changement. Un ensemble de consultants et l'équipe technique du Gouvernement s'attèleront à faire la synthèse des travaux pour la finalisation du rapport provisoire et la formulation du document de méthodologie d'intégration des ODD dans les politiques nationales de développement notamment le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2016-2018) qui constitue une opérationnalisation de la vision de l'Étude Nationale Prospective (ENP) « Mali 2025 ».

15 NOVEMBRE

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA M. Mahamat Saleh Annadif a reçu aujourd'hui au quartier général de la MINUSMA, une délégation Belge conduite par l'Ambassadeur Frédéric Meurice, Coordinateur pour la politique Sahélienne. Cette rencontre avait pour objet de faire l'état des lieux de la coopération Belgique-Mali et des enjeux entourant l'engagement de la Belgique dans la zone sahélienne. Les discussions ont également porté entre autres sur le mandat de la MINUSMA, le contexte politique entourant le processus de paix et l'engagement des parties prenantes.

**17 NOVEMBRE**

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a reçu en audience l'Ambassadeur de la Tunisie, Khemais Mestiri, dans le cadre de ses échanges réguliers avec les partenaires impliqués dans le cadre de concertation sur le processus de paix au Mali. Le Chef de la MINUSMA a évoqué les récents développements du processus de paix ainsi que la situation sécuritaire dans le Nord du Mali. Il a tenu à remercier son interlocuteur pour la contribution précieuse et active de la Tunisie en faveur de la stabilité au Mali. Le RSSG a également souligné le soutien de la MINUSMA en ce sens, aux côtés de ses partenaires maliens, régionaux et internationaux.

**17 NOVEMBRE****17 NOVEMBRE**

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a été reçu en audience par le Premier Ministre du Mali, M. Modibo Keita. Le Chef du Gouvernement malien et le Chef de la mission onusienne au Mali ont principalement évoqué l'appui de la MINUSMA à la mise en œuvre de l'Accord de paix, son soutien au processus de paix ainsi qu'aux élections communales qui se tiendront le dimanche 20 novembre prochain.



Le Chef de la MINUSMA, poursuit ses échanges réguliers avec les partenaires impliqués dans le cadre de concertation sur le processus de paix au Mali. Aujourd'hui, le Représentant Spécial du Secrétaire Général, M. Mahamat Saleh Annadif, a rencontré l'Ambassadeur des Etats Unis au Mali, M. Paul Folmsbee.

L'entretien a principalement porté sur le soutien au processus de paix et les efforts respectifs de la MINUSMA et des Etats Unis, en appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et les élections communales.

M. Annadif a remercié l'Ambassadeur pour la détermination du Gouvernement Américain à poursuivre son engagement aux côtés de la MINUSMA pour la cause de la paix au Mali.

22 NOVEMBRE

Le Représentant spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA M. Mahamat Saleh Annadif a reçu aujourd'hui au quartier général de la MINUSMA, une délégation de la police Allemande. Les discussions ont entre autres, porté sur le mandat de la MINUSMA, le contexte politique du processus de Paix et la situation sécuritaire dans le nord du Mali. M. Annadif a tenu à remercier la délégation pour la précieuse contribution de l'Allemagne en faveur de la stabilité au Mali. Il a également rappelé la contribution significative apportée par l'Allemagne à la Mission onusienne, notamment au sein de sa composante Militaire.



22 NOVEMBRE

Le Ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire du Mali, M. Hamadou Konaté, a reçu en audience le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif. L'entretien a notamment porté sur la situation humanitaire dans le pays, l'application pratique du droit international humanitaire et des récents progrès dans la mise en œuvre du processus de Paix.

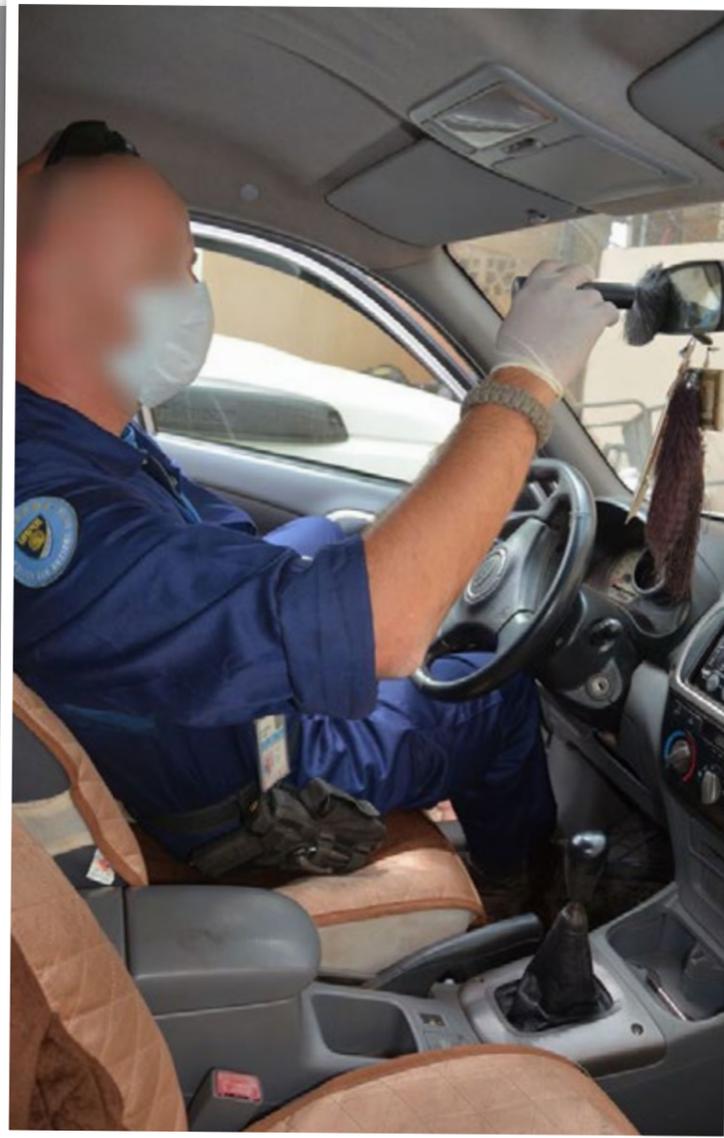
Le Ministre Malien et le Chef de la Mission onusienne au Mali ont essentiellement évoqué l'appui de la MINUSMA au Gouvernement en matière de protection des civils, principalement en ce qui concerne la protection des femmes et des enfants.



23 NOVEMBRE

La Police Civile des Nations Unies est constituée d'Officiers de Police venant de nombreux Etats membres, recrutés par les Nations Unies pour ses opérations de maintien de la paix. Au Mali, la Police des Nations unies est ainsi appelée entre autres à entraîner et renforcer les services de police maliens, fournir une assistance technique et l'appui d'experts. Le 3 novembre dernier, UNPOL assistait ainsi la Brigade des stupéfiants de Bamako lors d'une importante saisie de 580 kg de cannabis. 5 personnes ont été déférées. Outre les formations dispensées précédemment (observation, surveillance, interpellation, perquisition, saisie) UNPOL a apporté sur cette opération son appui dans la rédaction de la procédure et les investigations, y compris les opérations de Police technique réalisées sur le véhicule, et ce dans le but de démanteler le réseau.

La Brigade des stupéfiants de Bamako, à compétence nationale, fait ainsi preuve d'un engagement certain dans son action au quotidien qui est présentement saluée par ses collègues de la Police des Nations unies.



24 NOVEMBRE : REMISE DE DONS À LA MAISON D'ARRÊT DE MOPTI PAR LE RÉSEAU DES FEMMES DE LA POLICE DE LA MINUSMA



Le samedi 19 Novembre dernier a eu lieu la cérémonie de remise de dons aux femmes et mineurs détenus à la maison d'arrêt et de correction de Sévaré. C'était en présence du Régisseur de la Prison, M. Moussa Alassane Maiga, et du personnel pénitentiaire, de la Commissaire Irène Gaga, Commandante régionale d'UNPOL, et de Djibrine Fadjatou Représentante de la Présidente du Réseau des Femmes de la police de la MINUSMA à Mopti.

Le lot de dons symbolique remis au Régisseur de la Prison comprend des vivres et des non-vivres notamment : du riz, de l'huile, du savon, de l'eau de javel, des ballons, des chaussures, des couvertures ainsi que deux postes téléviseurs et des rallonges électriques. Rappelons que ces dons proviennent de contributions financières et matérielles volontaires collectées auprès de l'ensemble du personnel d'UNPOL à Mopti.

« ... nous sommes aussi des mères »

Pour Djibrine Fadjatou : « l'idée de subvenir aux quelques besoins des femmes et des mineurs de la maison d'arrêt et de correction de Sévaré a été guidée par l'attachement qu'ont les femmes d'UNPOL envers ces catégories car en plus d'être des porteuses d'uniformes, nous sommes aussi des mères » et la policière d'ajouter que « nous espérons que notre contribution aussi modeste que soit elle vous aidera à subvenir aux multiples besoins auxquels vous faites face au quotidien. »

« Ce n'est pas la valeur du don qui compte mais c'est le geste »

Alhassane Moussa Maiga, Régisseur de la prison, a pour sa part remercié la MINUSMA pour tous ses efforts au quotidien. « Depuis la présence de la MINUSMA nous avons vu ses œuvres. Au nom de l'administration pénitentiaire et des détenus je vous remercie. Ce n'est pas la valeur du don qui compte mais c'est le geste et son humanisme ».

Le Réseau des Femmes de la Police de la MINUSMA a vu le jour en 2015 sur une initiative des femmes en uniformes œuvrant au sein de la mission onusienne au Mali. Le réseau a réalisé plusieurs actions en faveur des couches démunies à Bamako et dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao.

Une activité similaire a été effectuée en Mars dernier au profit de 130 orphelins du Village SOS enfant de Socoura (Cercle de Mopti).



COMMUNIQUÉS

14 NOVEMBRE : MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU - JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Le diabète est l'une des principales causes de déficience visuelle et de cécité dans le monde. Parce que les changements sont progressifs et indolores, ce n'est souvent que quand elles commencent à perdre leur vue que les personnes atteintes se rendent compte que quelque chose ne va pas. À ce stade, il est parfois trop tard pour améliorer ou rétablir la vue.

Il est donc vital que toutes les personnes atteintes de diabète subissent des examens oculaires réguliers, réalisés par des praticiens qualifiés qui savent ce qu'il faut surveiller et à qui s'adresser pour obtenir conseils et traitements. En contrôlant leur glycémie et leur pression artérielle, les patients peuvent réduire le risque d'altération de leurs vaisseaux sanguins. Même en cas d'altération, un traitement rapide peut permettre de ralentir l'évolution de la maladie.

Chaque année, le diabète gagne du terrain, principalement en raison du vieillissement de la population et de la progression de l'obésité. Sa prévalence a presque doublé dans les 35 dernières années, l'augmentation étant la plus forte dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Quelque 422 millions de personnes vivent avec le diabète aujourd'hui. Cette maladie réduit l'espérance de vie et, si elle n'est pas prise en charge, peut entraîner de graves complications telles que des amputations, des accidents vasculaires cérébraux ou des insuffisances rénales. Ses conséquences sur les budgets des ménages et les économies nationales sont dévastatrices.

En cette journée mondiale, « Regardons le diabète en face ». Concentrons-nous sur la prévention et sur le renforcement des services de santé pour que tous ceux qui sont atteints de cette maladie invalidante puissent recevoir l'aide dont ils ont besoin.

16 NOVEMBRE : COMMUNIQUE DE L'EXPERT INDEPENDANT SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU MALI, M. SULIMAN BALDO

Mali : « L'insécurité grandissante met en péril les droits fondamentaux des Maliens » – L'Expert de l'ONU

BAMAKO / GENEVE (16 novembre 2016) – L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali, M. Suliman Baldo s'est dit vivement préoccupé par la détérioration de la situation des droits de l'homme provoquée par l'insécurité dans le nord et le centre du pays.

Au terme de sa septième visite au Mali, du 7 au 16 novembre, M. Baldo a appelé les signataires de l'Accord

pour la paix et la réconciliation au Mali, issue du processus d'Alger à « redoubler d'efforts pour que démarrent les mesures de cantonnement et de désarmement des combattants et pour accélérer la mise en œuvre de cet Accord ».

Cette insécurité grandissante, attribuable en grande partie aux retards enregistrés dans la mise en application de l'Accord, aux défections au sein des groupes armés signataires et à l'émergence des nouveaux acteurs armés, met en péril les populations civiles dans les régions touchées en restreignant leurs moyens de survie, leur accès aux services de base et à l'aide humanitaire. Les groupes violents extrémistes, ont aussi multiplié les attaques meurtrières contre les civils, les FAMA et les forces internationales.»

«A Goundam, tous mes interlocuteurs, y compris les autorités locales, se sont plaints de cas de vols à main armée et d'extorsion aux postes de contrôle mis en place par des groupes armés sur les axes routiers de la région de Tombouctou. Certains usagers de ces axes routiers ont été tués ou gravement blessés lors de ces contrôles. Les populations vivent dans la peur.

L'Expert indépendant a rencontré plusieurs associations de victimes et les principaux acteurs du secteur de la justice pénale et transitionnelle. « Il est évident que peu de progrès ont été enregistrés dans le traitement judiciaire des dossiers de crimes graves commis pendant la crise de 2012/2013. En particulier, les 113 victimes d'abus sexuels qui avaient porté plainte devant les instances judiciaires attendent toujours que justice soit faite.»

«J'ai aussi rencontré des femmes victimes de violence sexuelle et basée sur le genre qui ne sont pas en mesure d'assurer leur prise en charge psychologique, médicale, économique et juridique faute de moyens. Les risques de violences sexuelles restent élevés en l'absence de programmes de protection.»

M. Baldo a néanmoins salué les actions entreprises par les autorités depuis sa dernière visite en février en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme, notamment : la réinstallation progressive de l'autorité de l'Etat dans plusieurs zones touchées par le conflit, et la réforme de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, conformément aux normes internationales. L'annonce du procès de Capitaine Haya Sanogo et d'autres individus présumés impliqués dans la mort des Bérets Rouges en 2012, qui se tiendra fin novembre, constitue un autre pas important dans la lutte contre l'impunité et la restauration de l'état de droit.

M. Baldo a noté avec satisfaction la diligence dans la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation. Pourtant, il a souhaité que la CVJR fasse plus d'efforts en matière de communication envers la population, et mène des concertations plus approfondies avec les associations de victimes dans le pays.

L'expert a conclu sa visite en réitérant l'appel à la communauté internationale et aux agences des Nations Unies à redoubler leurs efforts pour aider le Mali à surmonter les obstacles persistants à la lutte contre l'impunité et à la protection des civils dans le pays.

Au cours de sa visite de dix jours, M. Baldo a rencontré le ministre de la justice et des droits de l'homme, Madame la ministre de la promotion de la femme, de la famille et de l'enfant, le ministre de la défense et des anciens combattants et d'autres membres du Gouvernement malien. Il s'est également entretenu avec des représentants de la société civile, y compris des associations de victimes, avec les représentants des mouvements armés signataires de l'Accord de paix, et avec les officiels du corps diplomatique et des agences du système des Nations Unies.

L'Expert indépendant présentera un rapport sur la situation des droits de l'homme au Mali au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en mars 2017.

19 NOVEMBRE : DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA TENUE DES ELECTIONS COMMUNALES

Le Secrétaire général prend note de la décision du Gouvernement malien d'organiser les élections locales le 20 novembre 2016. Il reconnaît que la Constitution malienne exclut un nouveau report du scrutin, qui a déjà été différé à trois reprises.

Le Secrétaire général note que des retards importants dans la mise en œuvre de dispositions clés de l'Accord

pour la paix et la réconciliation au Mali, relatives à la mise en place des administrations intérimaires, et la situation sécuritaire dans le nord et certaines parties du centre du pays, pourraient compromettre l'organisation du scrutin. Il relève également les réserves formulées par l'opposition démocratique et certains groupes armés signataires de l'Accord de paix quant à la tenue des élections locales à la date envisagée.

Le Secrétaire général en appelle au Gouvernement malien, à l'opposition démocratique et aux groupes signataires de l'Accord de paix à garantir la tenue, sans incidents, des élections dans les localités où les conditions politiques et sécuritaires permettent leur organisation le 20 novembre. Il encourage le Gouvernement malien à poursuivre un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes pour apaiser les tensions qui pourraient survenir, avant et après le vote, et à faire en sorte que la tenue de ces élections ne compromette pas les avancées enregistrées dans la mise en œuvre des arrangements politiques et sécuritaires intérimaires prévus par l'Accord.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) soutiendra la tenue du scrutin, dans la limite des capacités de la Mission et dans les zones de son déploiement où les élections pourront se tenir, en apportant un soutien logistique et sécuritaire comme prévu par son mandat.

New York, le 19 novembre 2016

20 NOVEMBRE : DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE SÉCURITÉ (CTS)

Suite au communiqué publié le 7 novembre par le Gouvernement, la Coopération et la Plateforme décidant :

- De mettre en œuvre les Mécanismes Opérationnels de Coopération (MOC) de Kidal et de Gao au plus tard le 15 novembre 2016 ;
- D'installer, les autorités intérimaires des régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni et Ménaka au plus tard le 15 novembre.
- De pré-cantonner des ex-combattants des mouvements signataires concomitamment à la mise en place du MOC.
- De convoquer une réunion extraordinaire de la CTS qui sera élargie, exceptionnellement, à certains membres du Comité de suivi de l'Accord (CSA).

En application de ces dispositions, la CTS a tenu cinq (05) séances de travail, à partir du 8 novembre 2016, pour discuter des questions techniques liées au pré-cantonnement et à la mise en œuvre du MOC et en définir les modalités pratiques.

Toutefois, je suis au regret de vous informer que ces cinq (05) séances de travail tenues en deux semaines, n'ont pas permis de finaliser le travail du fait de certains points de blocage. Il s'agit, essentiellement, du retard accusé dans la mise en place des commissions DDR et Intégration ainsi que la désignation des sites de pré-cantonnement dans la région de Kidal.

Cependant des progrès notables ont été atteints ;

(a) Les parties signataires se sont accordées sur l'établissement du bataillon de patrouille mixte à Kidal qui consistera en 600 combattants/soldats – 200 pour chaque partie signataire – et dont la tâche principale sera d'assurer la sécurité des autorités intérimaires.

(b) Le chronogramme de procédures a été adopté

(c) Le Gouvernement a décidé d'accorder un pécule et de fournir un capital décès pour les combattants non encore intégrés qui participeront aux patrouilles mixtes. Le CTS se félicite de cette importante décision du gouvernement

La CTS poursuivra ses travaux en attendant que les blocages soient levés, en particulier la désignation des sites de pré-cantonnement des combattants dans la région de Kidal qui nécessite une décision politique. Afin de résoudre cette question, j'exhorte les représentants de la CMA et la Plateforme auprès de la CTS à

consulter leurs leaders politiques afin de trouver une solution consensuelle qui permettra à la commission de finaliser ses travaux lors de sa prochaine réunion ce jeudi 24 novembre.

Général de Division Michael Lollesgaard
Commandant de la Force MINUSMA

22 NOVEMBRE : LE CHEF DE LA MINUSMA SUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES

Le 20 novembre, les électeurs ont été appelés aux urnes au Mali pour la première fois depuis les élections présidentielles et législatives d'août 2013 pour les élections communales.

Différées à plusieurs reprises, ces élections ont eu lieu conformément à la Constitution de la République du Mali qui exclut un nouveau report du scrutin.

À la veille des élections, le Secrétaire général a invité le Gouvernement malien, l'opposition démocratique et les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation à assurer le déroulement sans incident des élections là où elles pouvaient se tenir.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, se félicite de la tenue de ces élections dans la plupart des localités du pays malgré les défis politiques, sécuritaires et logistiques. Il rend hommage aux autorités maliennes, ainsi qu'à l'opposition démocratique, pour le succès enregistré et félicite le personnel des Nations unies qui ont soutenu le processus électoral en appui au Gouvernement malien conformément au Mandat de la MINUSMA.

Par ailleurs, il note que globalement, quand elles ont pu se tenir, les élections se sont déroulées dans un environnement relativement pacifique.

Toutefois, le Chef de la MINUSMA déplore vivement que certains incidents de sécurité et obstructions aux élections aient été signalés dans certaines municipalités, en particulier dans les régions du nord et du centre du pays. En particulier, il condamne dans les termes les plus vigoureux l'attaque du 20 novembre contre les forces de défense et de sécurité maliennes chargées de sécuriser les élections, conduite par des assaillants armés près de Bambara Maoude, dans la région de Tombouctou, et qui a fait cinq victimes et plusieurs blessés. Il exprime ses condoléances attristées aux familles des défunts et au gouvernement malien. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

M. Annadif condamne également les violences perpétrées par des manifestants à Kidal le 21 novembre contre des Casques bleus de la MINUSMA dans les environs de la piste d'atterrissage de la ville, causant des dégâts à deux véhicules de la Force.

Le Représentant spécial et Chef de la MINUSMA, M. Annadif tient à réitérer l'appel lancé par le Secrétaire général à l'intention du gouvernement malien et des parties prenantes, d'assurer que le dialogue politique continue de prévaloir aux fins de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Il souligne en particulier la nécessité de la mise en place des autorités intérimaires dans les meilleurs délais partout où le scrutin n'a pas pu se dérouler, et ce conformément aux lois maliennes en vigueur et à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Il réitère l'engagement de la MINUSMA à soutenir les parties à l'Accord, en concertation avec ses partenaires de la Médiation internationale, pour assurer sa pleine mise en œuvre dans le but de rétablir l'autorité de l'Etat sur tout le territoire du pays et d'instaurer une paix durable au bénéfice de toute la population.

25 NOVEMBRE : MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU - JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le monde reconnaît de plus en plus enfin que la violence à l'égard des femmes et des filles constitue une violation des droits de l'homme, une pandémie de santé publique et un obstacle de taille au développement durable. Pourtant, nous pouvons et devons encore faire bien davantage pour transformer cette prise de conscience en une prévention et en une intervention dignes de ce nom.

La violence à l'égard des femmes et des filles impose des coûts exorbitants aux familles, aux communautés et aux économies. Lorsque les femmes ne peuvent pas travailler en raison de la violence, leur emploi peut s'en trouver menacé, les empêchant de se procurer des revenus qui leur font cruellement défaut, remettant en cause leur autonomie et nuisant à leur capacité de rompre des relations avec des partenaires violents. La violence à l'égard des femmes entraîne également une perte de productivité chez les entreprises et grève les ressources des services sociaux, du système judiciaire et des organismes de soins de santé. La violence familiale et conjugale demeure très répandue, aggravée par l'impunité de ces crimes. Le résultat se traduit par des souffrances considérables ainsi que par l'exclusion des femmes, qui se voient ainsi privées de la possibilité de jouer pleinement le rôle qui leur revient de droit dans la société.

Le monde ne peut pas se permettre de payer ce prix. Les femmes et les filles ne peuvent pas se le permettre non plus – et ne le devraient pas du reste. Pourtant, cette violence persiste chaque jour, partout dans le monde. Et les efforts déployés pour résoudre ce problème, quoique riches en volonté politique, pâtissent d'un sous-financement chronique.

Depuis 2008, je dirige la campagne Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, qui appelle à une action mondiale pour accroître les ressources et proposer des solutions. J'invite les gouvernements à démontrer leur engagement en augmentant sensiblement leurs dépenses dans tous les domaines pertinents, y compris à l'appui des mouvements des femmes et des organisations de la société civile. J'encourage également les dirigeants du monde à contribuer à ONU-Femmes et au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Nous attendons aussi du secteur privé, des organisations philanthropiques et des citoyens concernés qu'ils assument la part de responsabilité qui leur incombe. Aujourd'hui, nous voyons le monde illuminé en orange, symbolisant un avenir radieux pour les femmes et les filles. Grâce à un investissement attiré, nous pouvons maintenant ces feux lumineux, défendre les droits de l'homme et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles pour de bon;

16 JOURS

jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles

25 novembre - 10 décembre

STOP

STOP

STOP

numéro vert urgence VBG **80333**

* Appelez gratuitement ce numéro

DISONS NON AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

MIKADO

Bamako 106.6

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



facebook.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

TESSALIT 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

